



COMMUNIQUE – Jeudi 10 juin 2021



TOUT SAVOIR POUR PROFITER DES HIPPODROMES FRANCE GALOP A PARTIR DU 9 JUIN

Les hippodromes France Galop vont à nouveau accueillir plus de 1 000 personnes !

A compter du mercredi 9 juin, les conditions d'accès aux hippodromes évoluent, permettant un plus large retour du public qu'il soit composé de professionnels, propriétaires, parieurs, amateurs réguliers ou occasionnels de courses hippiques. Cette réouverture s'opérera en conformité avec les nouvelles mesures sanitaires instaurées par le gouvernement pour encadrer l'accès du public aux événements. Ainsi, les hippodromes de France Galop (Auteuil, Chantilly, Deauville, ParisLongchamp et Saint-Cloud) retrouveront le plaisir d'accueillir jusqu'à 5 000 personnes lors de grands prix en juin, voire plus en juillet et août, avec application du pass sanitaire.

Avant de vous rendre sur un hippodrome, il est recommandé de vérifier que vous réunissez bien les conditions d'accès. Pour se faire, vous pouvez vous reporter à l'infographie dans ce communiqué.

Quand le pass sanitaire sera-t-il nécessaire sur les hippodromes France Galop ?

Dans le cadre des nouvelles mesures gouvernementales entrées en vigueur le 9 juin (décret consultable [ICI](#)), et afin de préserver la santé de tous, deux procédures seront déclinées sur les hippodromes France Galop :

1 – En semaine, avec une jauge de moins de 1 000 personnes : PAS de pass sanitaire

Pour les réunions de courses qui se dérouleront les jours de semaine (du lundi au vendredi, hors jours fériés), la jauge restera limitée à un maximum de 1 000 spectateurs. Dans ce cas, l'accès à l'hippodrome ne nécessitera pas la présentation d'un pass sanitaire.

2- Durant les week-ends et les jours fériés (jauge comprise entre 1 000 et 5 000 personnes jusqu'au 30 juin puis sans limite de jauge ensuite) : AVEC pass sanitaire, obligatoire à partir de 11 ans

A compter de ce **dimanche 13 juin à ParisLongchamp**, l'ensemble des journées de courses programmées sur les hippodromes France Galop durant les week-ends et les jours fériés pourront à nouveau accueillir le public en nombre. Lors de toutes ces journées, qui couvrent notamment les prochains grands prix, l'accès sur l'hippodrome se fera **sur présentation obligatoire d'un pass sanitaire** (selon les modalités décrites par le Ministère des solidarités et de la santé) à partir de 11 ans.



France Galop souligne que pour tous les jours de courses, le respect des gestes barrières en vigueur, dont le port du masque, continuera d'être demandé à l'ensemble des personnes présentes sur l'hippodrome.

Qui devra présenter un pass sanitaire ?

Toute personne souhaitant accéder à l'hippodrome, en dehors des salariés mobilisés lors de la réunion de courses, les prestataires, les entraîneurs et les personnels d'écuries ayant un partant, les journalistes accrédités, devra présenter un pass sanitaire. **Les propriétaires de chevaux notamment, avec ou sans partants, ne pourront se rendre sur l'hippodrome qu'à la condition de répondre à un des critères du pass sanitaire.**

Qu'est-ce que le pass sanitaire ?

PASS SANITAIRE

HIPPODROMES FRANCE GALOP

PARISLONGCHAMP • AUTEUIL • SAINT-CLOUD • CHANTILLY • DEAUVILLE

À compter du 13 juin 2021, vous devrez présenter un **PASS SANITAIRE** pour accéder aux hippodromes France Galop tous les week-ends et jours fériés, et pendant la durée du Meeting de Deauville Barrière*

À partir de 11 ans.

*Pas de pass sanitaire en semaine (Hors Meeting de Deauville Barrière) : jauge limitée à 1000 spectateurs.

QUE DEVEZ-VOUS PRÉSENTER À L'ENTRÉE DE L'HIPPODROME ?

L'UN DES TROIS JUSTIFICATIFS CI-DESSOUS, COMPORTANT LE QR CODE 2D-DOC + UNE PIÈCE D'IDENTITÉ

UN TEST PCR OU ANTIGÉNIQUE NÉGATIF DE -48H
(nombre d'heures maximum entre le prélèvement et l'entrée de l'hippodrome).

UN SCHÉMA VACCINAL COMPLET
(comportant le délai nécessaire pour le développement des anticorps, entre 14 et 30 jours selon les vaccins). Ce certificat est remis en mains propres par le professionnel de santé ou est téléchargeable sur le site <https://attestation-vaccin.ameli.fr/>

UN TEST RT-PCR OU ANTIGÉNIQUE POSITIF DE +15 JOURS ET -6 MOIS

COMMENT RÉCUPÉRER LE QR CODE 2D-DOC ?

- Après votre test via le lien reçu dans le SMS envoyé par SI-DEP
- À l'issue de votre cycle vaccinal sur <https://attestation-vaccin.ameli.fr/>

QUELS SONT LES FORMATS POSSIBLES DU JUSTIFICATIF À PRÉSENTER AUX PORTES DE L'HIPPODROME ?

- Format numérique (en le téléchargeant dans l'onglet carnet de l'application TousAntiCovid).
- Format PDF sur mobile.
- Format PDF imprimé sur papier (attention à ne pas plier le QR code).

Personnes non concernées par le pass sanitaire : les salariés mobilisés lors de la réunion de courses, les prestataires, les entraîneurs et les personnels des écuries ayant un partant et les journalistes accrédités.



Comment organiser votre venue lors des événements organisés par France Galop ?

Pour acheter vos billets, rendez-vous à l'entrée des hippodromes, sauf pour le Prix de Diane Longines, la Garden Party.
Pour ces grands prix la réservation se fait exclusivement sur le site **Billetterie de France Galop** : [ICI](#)

Voici les informations détaillées pour les prochains événements :

Prix de Diane Longines (20 juin à Chantilly):

Pour cet événement, accès AVEC présentation obligatoire de votre pass sanitaire

Une vente exclusive d'une durée de 24H est réservée aux personnes ayant acheté un billet pour l'édition 2020 du Prix de Diane Longines et tous les inscrits à l'alerte billetterie mise en place par France Galop. Passé ce délai, la billetterie sera ouverte à tous dans la limite des places disponibles sur le site www.prixdediane.com

Réservation exclusivement sur le site Billetterie de France Galop : [ICI](#)

Tarifs : 3 catégories de places :

- Entrée Générale : 8 € tarif réduit / 10 € tarif normal
- Tribune de l'Arrivée : 24 € tarif réduit / 30 € tarif normal
- Tribune Panoramique : 16 € tarif réduit / 20 € tarif normal

Restauration au Prix de Diane Longines :

Réservation impérative (dans la limite des places disponibles) auprès du traiteur Seson par SMS [06 33 98 57 54](tel:0633985754) ou par mail à logistique@seson.fr

- Restaurant Panoramique : Menu à 120 € (hors boissons)
- Restaurant éphémère: l'échappée végétale : Offre 100 % froide avec salades et desserts à la carte.
- Salon des propriétaires (réservé aux membres de France Galop) : Menu à 66 € (hors boissons)
- Jardin du Prix de Diane (réservé aux membres de France Galop) : COMPLET

Haras d'Etreham Prix Jean Prat – Hippodrome en Famille (11 juillet à Deauville)

Pour cet événement, accès AVEC présentation obligatoire de votre pass sanitaire

Achat des billets sur place et réservation sur le site Billetterie de France Galop : [ICI](#)

Tarif à partir de 4 €



Garden Party – Grand Prix de Paris (14 juillet à ParisLongchamp):

Pour cet évènement, accès AVEC présentation obligatoire de votre pass sanitaire

Réservation exclusivement sur le site Billetterie de France Galop : [ICI](#)

Tarif à partir de 10 €

Meeting de Deauville Barrière (du mardi 3 au dimanche 29 août à Deauville)

A partir du 1^{er} août, l'accès à l'ensemble des jours de courses (en semaine et en week-ends, y compris jours fériés) se fera AVEC présentation obligatoire de votre pass sanitaire.

Achat des billets sur place et réservation sur le site Billetterie de France Galop : [ICI](#)

Tarif : à partir 3 € en semaine et 5 € le week-end

Restauration sur les hippodromes : Réservation recommandée

Pour se restaurer, les brasseries et restaurants sont disponibles à la réservation, dans le respect des mesures sanitaires, sur chacun des hippodromes France Galop, dans la limite des places disponibles. Pour réserver votre table:

- **Hippodrome ParisLongchamp** : Tél. : 06 23 18 54 50
- **Hippodrome de Saint-Cloud** : Tél. : 06 88 63 99 97
- **Hippodrome d'Auteuil** : Tél. : 06 23 18 54 50
- **Hippodrome de Chantilly (pour le Prix de Diane Longines)** : Site : [LAFOURCHETTE](#)

Contacts Presse France Galop :

Hélène Dupuy – hdupuy@france-galop.com – 01 49 10 22 10

Emma Besnard – ebesnard@france-galop.com – 01 49 10 22 50